

**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME**



GUIDE DE ROUTE

ROUTE



COUPE DE FRANCE N1

LA GAINSBARRE

13 Avril 2024 – NORMANDIE

PICTOGRAMMES

- | | |
|--|--|
|  Parking Officiels |  Départ |
|  Parking Equipe/Coueurs |  Meilleur Grimpeur |
|  Permanence |  Arrivée |
|  Présentation des coueurs |  Protocole |
|  Hôtel |  Contrôle Anti-Dopage |

HÔTELS



PEP 93

4 Rue Pierre Curie
50580 Portbail sur Mer
Tel : +33 (0)2 33 04 82 14

Brit Hôtel

12 Rue du Ferrage
50430 Lessay
Tel : +33 (0)2 33 45 60 01

VVF

13 Av. Pasteur
50580 Portbail sur Mer
Tel : +33 (0)2 33 04 80 84

La Pocatière

25 Bd. d'Alsace Lorraine
50200 Coutances
Tel : +33 (0)2 33 45 13 77

Le CAP

6 Rue du Port
50270 Barneville Carteret
Tel : +33 (0)2 33 53 85 89

Hôtel de Paris

8 Place de l'Église
50270 Barneville Carteret
Tel : +33 (0)2 33 93 17 60

Hôtel de Jersey

4 Rue de la Sablière
50270 Barneville Carteret
Tel : +33 (0)2 33 04 91 23

Hôtel des Isles

9 Bd. Maritime
50270 Barneville Carteret
Tel : +33 (0)2 33 04 05 99

OFFICIELS

COMPETITIONS

Directeur de l'épreuve : Mattéo Ruet : 07 69 36 26 17

Responsable Organisation : André Quentin : 06 87 90 52 75

Permanence : Mattéo Ruet : 07 69 36 26 17

Speaker : Daniel Mangeas

Résultats : STSPORTS

FÉDÉRATION FRANÇAIS DE CYCLISME

FOUREZ Alexandre, Coordinateur Route FFC : 06 99 15 94 21 / a.fourez@ffc.fr

SERVICE MEDICAL

Médecin :

Ambulances : Denis Pillet : 06 10 69 94 12

COLLEGE DES COMMISSAIRES

Président du jury : Cédric MONGREVILLE

Membres du jury : David JEAN, Patrice TEFFAINE

Juge à l'arrivée : Roger HUARD

Arbitres moto : Philippe COURBE, Jean Francois PAIN

LOGISTIQUE

Responsable dossard : Mattéo Ruet

Responsable restauration : Marie-Jo Quentin

VEHICULES OFFICIELS

Responsable parc automobile : Patrick Leclerc

Chauffeurs :

Responsable moto : Jean-François Lavolo

Moto Info : L'Echappée

Dépannage Neutre : L'Echappée

HÔPITAUX

Ville	Etablissement	Adresse	Téléphone
Valognes	CHPC : Hôpital Simone Veil	1 Avenue du Huit Mai 1945	02 33 20 70 00
Cherbourg	CHPC : Hôpital Louis Pasteur	46 Rue du Val de Saire	02 33 20 70 00
Coutances	Centre Hospitalier de Coutances	2 Rue de la Gare	02 33 47 40 00
St-Lô	Centre Hospitalier Mémorial	715 Rue Henri Dunant	02 33 06 33 33



COUPE DE FRANCE



LE SUPER GEN COTENTIN

Gainsbarre

3

PERMANENCE

VENDREDI 12 AVRIL de 16h à 18h30 & SAMEDI 13 AVRIL DE 10H00 à 13H00

Salle Polyvalente – 5 Place Edmond Laquaine, 50580 Portbail sur Mer

Retrait des dossards : Salle Polyvalente Vendredi 12 Avril de 16h00 à 18h00

Réunion des Directeurs sportifs : Salle Polyvalente Vendredi 12 Avril à 18h00

Présentation des équipes et signature : Podium Région Normandie à 12h00

INFO PRATIQUE, ATTENTION !

POUR LES COUREURS PARTICIPANT AUX 2 JOURS, LES DOSSARDS RESTE LES MEMES.

Les dossards devront être rendus à la permanence la dernière journée de participation (soit le Samedi soir ou le Dimanche soir).

Les transpondeurs devront être rendus le samedi soir. En cas de non-retour le paiement de 60€ sera effectué sur le compte de l'entité engageante.

SUIVEURS, ATTENTION !

Tous les pilotes (autos et motos) évoluant à l'échelon course doivent être licenciés à la FFC et ne doivent pas avoir consommé d'alcool.

Radio Course Obligatoire : 157,575 (Les radios sont prêtées par L'échappée sur le parking officiels si vous n'en possédez pas).

PLAN DE DEPART



Composition Course

12,500 km X 5tours

11,800 km X 8 tours

8,700 km X 2 tours

Total de la Course : 174,3 km



Départ

Km 0 – Rue Hellouin

13h30



Grimpeurs

Km 17,4 – Monté du Mont Thomas

0,500 km à 8% - PTS : 5-3-2-1

Km 42,4 – Monté du Mont Thomas

0,500 km à 8% - PTS : 5-3-2-1

Km 67 – Monté de La Raterie

0,550 km à 9% - PTS : 5-3-2-1

Km 90,6 – Monté de La Raterie

0,550 km à 9% - PTS : 5-3-2-1

Km 114,2 – Monté de La Raterie

0,550 km à 9% - PTS : 5-3-2-1

Km 138 – Monté de La Raterie

0,550 km à 9% - PTS : 5-3-2-1

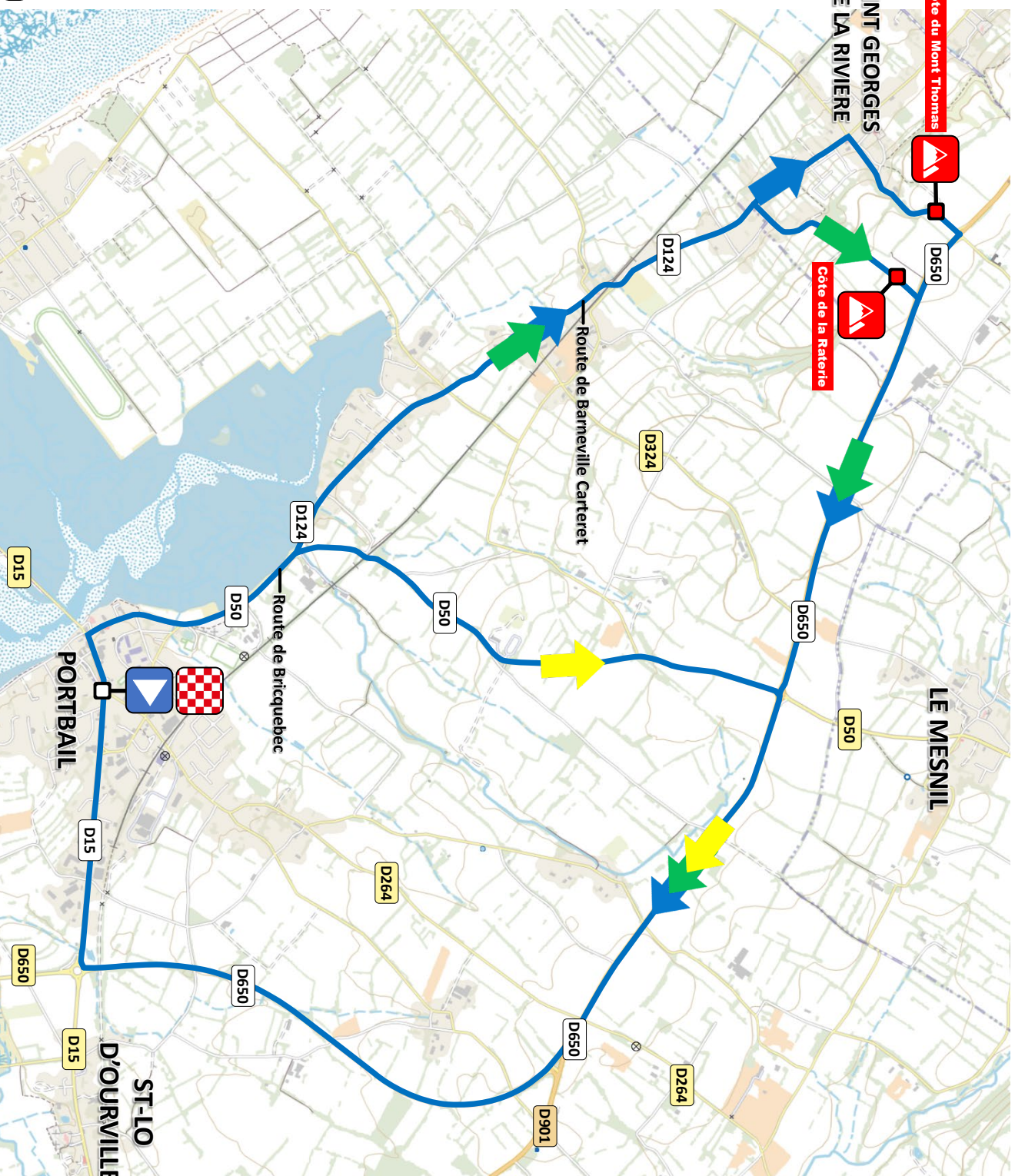


Arrivée

Km 174,3 – Rue Du Père Albert

Largeur de la route : 7m

PLAN



ITINÉRAIRE HORAIRE



COUPE DE FRANCE



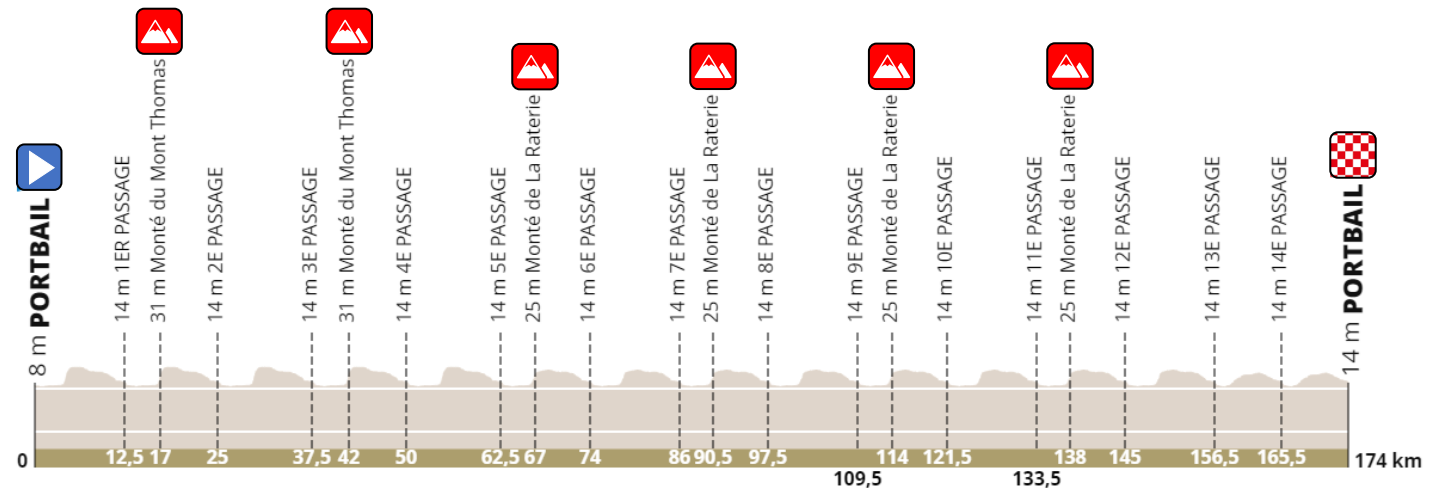
LE SUPER GEN COTENTIN

Gainsbarre

9

KM				HORAIRES		
A parcourir	Parcours			46 km/h	44 km/h	42 km/h
174,3	0	D15	Rue Hellouin	13:30:00	13:30:00	13:30:00
173,6	0,7	D50	Route de Bricquebec	13:30:55	13:30:57	13:31:00
173	1,3	D124	Route de Barneville	13:31:42	13:31:46	13:31:51
170,4	3,9		St Georges de la Rivière	13:35:05	13:35:19	13:35:34
170	4,3	D132	Pied du Mont Thomas	13:35:37	13:35:52	13:36:09
169,4	4,9		Rue Du Mont Thomas	13:36:23	13:36:41	13:37:00
167,1	7,2	D650	Giratoir D650-D50	13:39:23	13:39:49	13:40:17
165,3	9		Carrefour D650-D903	13:41:44	13:42:16	13:42:51
162,9	11,4	D15	Giratoir D650-D15	13:44:52	13:45:33	13:46:17
161,8	12,5		1 ^{er} Passage sur la Ligne (14)	13:46:18	13:47:03	13:47:51
156,9	17,4	D132	Rue Du Mont Thomas	13:52:42	13:53:44	13:54:51
149,3	25		2 ^e Passage sur la Ligne (13)	14:02:37	14:04:05	14:05:43
136,8	37,5	D15	3 ^e Passage sur la Ligne (12)	14:18:55	14:21:08	14:23:34
131,9	42,4	D132	Rue Du Mont Thomas	14:25:18	14:27:49	14:30:34
124,3	50		4 ^e Passage sur la Ligne (11)	14:35:13	14:38:11	14:41:26
111,8	62,5	D15	5 ^e Passage sur la Ligne (10)	14:51:31	14:55:14	14:59:17
111,1	63,2	D50	Route de Bricquebec	14:52:26	14:56:11	15:00:17
110,5	63,8	D124	Route de Barneville	14:53:13	14:57:00	15:01:09
107,9	66,4	VC	Pied de la Raterie	14:56:37	15:00:33	15:04:51
107,3	67		La Raterie	14:57:23	15:01:22	15:05:43
105,2	69,1	D650	Giratoir D650-D50	15:00:08	15:04:14	15:08:43
103,1	71,2		Carrefour D650-D903	15:02:52	15:07:05	15:11:43
101,1	73,2	D15	Giratoir D650-D15	15:05:29	15:09:49	15:14:34
100	74,3		6 ^e Passage sur la Ligne (9)	15:06:55	15:11:19	15:16:09
88,2	86,1		7 ^e Passage sur la Ligne (8)	15:22:18	15:27:25	15:33:00
83,7	90,6	VC	La Raterie	15:28:10	15:33:33	15:39:26
76,4	97,9	D15	8 ^e Passage sur la Ligne (7)	15:37:42	15:43:30	15:49:51
64,6	109,7		9 ^e Passage sur la Ligne (6)	15:53:05	15:59:35	16:06:43
60,1	114,2	VC	La Raterie	15:58:57	16:05:44	16:13:09
52,8	121,5	D15	10 ^e Passage sur la Ligne (5)	16:08:29	16:15:41	16:23:34
40,8	133,5		11 ^e Passage sur la Ligne (4)	16:24:08	16:32:03	16:40:43
36,3	138	VC	La Raterie	16:30:00	16:38:11	16:47:09
29,2	145,1	D15	12 ^e Passage sur la Ligne (3)	16:39:16	16:47:52	16:57:17
17,4	156,9		13 ^e Passage sur la Ligne (2)	16:54:39	17:03:57	17:14:09
16,7	157,6	D50	Route de Bricquebec	16:55:34	17:04:55	17:15:09
15,1	159,2		Déchéterie	16:57:39	17:07:05	17:17:26
13,9	160,4	D650	Giratoir D650-D50	16:59:13	17:08:44	17:19:09
11,8	162,5		Carrefour D650-D903	17:01:57	17:11:35	17:22:09
9,8	164,5	D15	Giratoir D650-D15	17:04:34	17:14:19	17:25:00
8,7	165,6		14 ^e Passage sur la Ligne (1)	17:06:00	17:15:49	17:26:34
1	173,3		Flamme Rouge	17:16:03	17:26:19	17:37:34
0	174,3		Rue du Père Albert	17:17:21	17:27:41	17:39:00

PROFIL



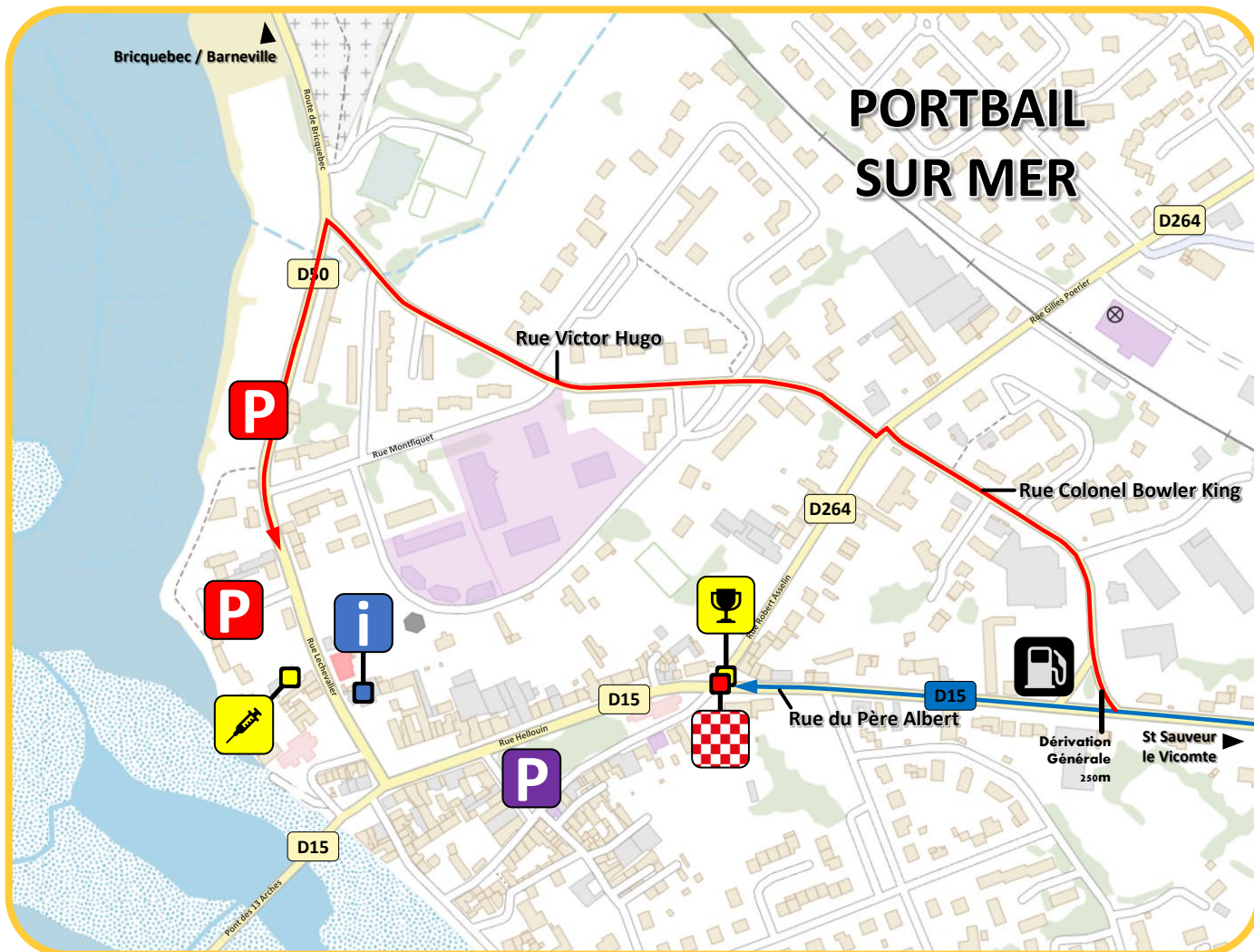
PLAN DES 5 DERNIERS KM



Gainsbarre LE SUPER G EN COTENTIN

7

PLAN D'ARRIVEE



PROTOCOLE

Les coureurs indiqués ci-dessous doivent se présenter au protocole dans un délai de 5 minutes après leur arrivée.

1) Classement individuel

- Les 3 premiers

2) Le Plus Combatif

3) Classement du meilleur grimpeur

Le 1^{er} du classement du meilleur grimpeur

4) Classements par équipes

- Jour : L'équipe entière et le directeur sportif

- Général Provisoire : L'équipe entière et le directeur sportif



PRIX

1) Classement individuelle (Prix FFC)

1 ^{er}	500 €	6 ^e	100 €	11 ^e	54 €	16 ^e	27 €	21 ^e	17 €
2 ^e	250 €	7 ^e	94 €	12 ^e	47 €	17 ^e	20 €	22 ^e	17 €
3 ^e	180 €	8 ^e	87 €	13 ^e	40 €	18 ^e	20 €	23 ^e	17 €
4 ^e	140 €	9 ^e	80 €	14 ^e	27 €	19 ^e	20 €	24 ^e	17 €
5 ^e	120 €	10 ^e	67 €	15 ^e	27 €	20 ^e	20 €	25 ^e	17 €

2) Classement par équipes (Prix FFC)

1 ^{er}	165 €	2 ^e	102 €	3 ^e	63 €	4 ^e	52 €	5 ^e	30 €
-----------------	-------	----------------	-------	----------------	------	----------------	------	----------------	------

3) Classement du Meilleur Grimpeur (Prix FFC)

1 ^{er}	147 €	2 ^e	91 €	3 ^e	55 €	4 ^e	46 €	5 ^e	27 €
-----------------	-------	----------------	------	----------------	------	----------------	------	----------------	------

4) Classement U23

1 ^{er}	50 €
-----------------	------

5) Prix de la combativité

1 ^{er}	100 €
-----------------	-------

Total des Prix distribué : 2 983 €



REGLEMENT PARTICULIER

Article 1 | Organisation

L'épreuve LA GAINSBARRE – Coupe de France N1 est organisée par l'AG Haye du Puits / Organisateur : André Quentin 47 rue du Père Albert – 50580 Portbail sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et de la Coupe de France N1. Elle se déroule le samedi 13 avril 2024.

Article 2 | Type D'Epreuve

L'épreuve compte pour la première manche de la Coupe de France des Clubs N1 2021. Elle est inscrite au calendrier FFC.

Selon l'article 8 du règlement Route Coupe de France des clubs N1, l'épreuve sert de support au classement de la Coupe de France des Clubs N1.

Article 3 | Participation

Conformément au règlement FFC, l'épreuve est ouverte uniquement aux équipes Nationale 1 et aux Wilds Cards sélectionnées par l'organisateur. L'épreuve se dispute par équipes de 6 coureurs.

Article 4 | Permanence

La permanence de départ se tient vendredi 12 avril de 16h00 à 18h00 : Salle Polyvalente, 5 place Edmond Laquaine, Portbail.

La confirmation des partants et le retrait des dossards et plaques de cadre par les responsables d'équipes se font à la permanence le vendredi 12 avril de 16h00 à 18h00.

La réunion des Directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée le vendredi 12 avril à 18h00 et aura lieu à la permanence de l'organisation.

Le contrôle des signatures des coureurs aura lieu à 12h00, suivi du départ à 13h30 Rue du Père Albert.

Article 5 | Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence

157.575

Article 6 | Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par l'Echappée.

Il est assuré au moyen de 2 véhicules et 1 moto.

Article 7 | Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.07 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 8 | Modalités de ravitaillement

Une zone de ravitaillement est prévue sur la D650 après le rond-point et est matérialisée (début et fin de zone de ravitaillement). En dehors de cette zone à pied, le ravitaillement à partir des véhicules. Il sera autorisé à compter du km 30 jusqu'aux 20 derniers km.

Article 9 | Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 4% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

Article 10 | Classement

La course fait l'objet des classements suivants:

- Classement Individuel;
- Classement du Meilleur Grimpeur;
- Classement par Équipes;
- Classement du plus combatif;

a) Classement Individuel

Le Classement Individuel sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.



REGLEMENT PARTICULIER

b) Classement du meilleur Grimpeur

Le classement du Meilleur Grimpeur s'établit par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des côtes, selon le barème suivant : 5-3-2-1 points respectivement du 1^{er} au 4^e coureur classé.

En cas d'égalité au classement du Meilleur Grimpeur, le Classement Individuel départage les coureurs.

c) Classement par Équipes

Le classement par Équipes s'établit par l'addition des places des 3 premiers de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au Classement Individuel.

d) Prix de la combativité

Il sera établi par les journalistes.

Article 11 | Prix

Les prix suivants sont attribués :

Classement Individuel : 2005 / 25

Classement par Equipes : 412 / 5

Classement du Meilleur Grimpeur : 366 / 5

Le total général des prix (FFC) distribués à l'occasion de l'épreuve est de 2 783 €.

Article 12 | Anti-Dopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage se situe à la salle des sociétés de Portbail (face à la mairie).

Article 13 | Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole dans un délai de 5 minutes après leur arrivée :

Les 3 premiers de l'épreuve;

Les vainqueurs des classements annexes suivants :
Le Meilleur Grimpeur, La 1^{ère} équipe, le plus combatif;

La 1^{ère} équipe provisoire à la Coupe de France N1

Article 14 | Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.



COUPE DE FRANCE



LE SUPER G EN COTENTIN

Gainsbarre

11



RESPONSABLE CYCLISME SUR ROUTE

Alexandre FOUREZ

a.fourez@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>

COORDINATRICE ADMINISTRATIVE CYCLISME SUR ROUTE

Johanna PITAVY

j.pitavy@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.55 / +33 (0)6.80.58.69.48

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>